

# Cahiers d'histoire de Deux-Montagnes

Vol. 2 No 6 Decembre 1979

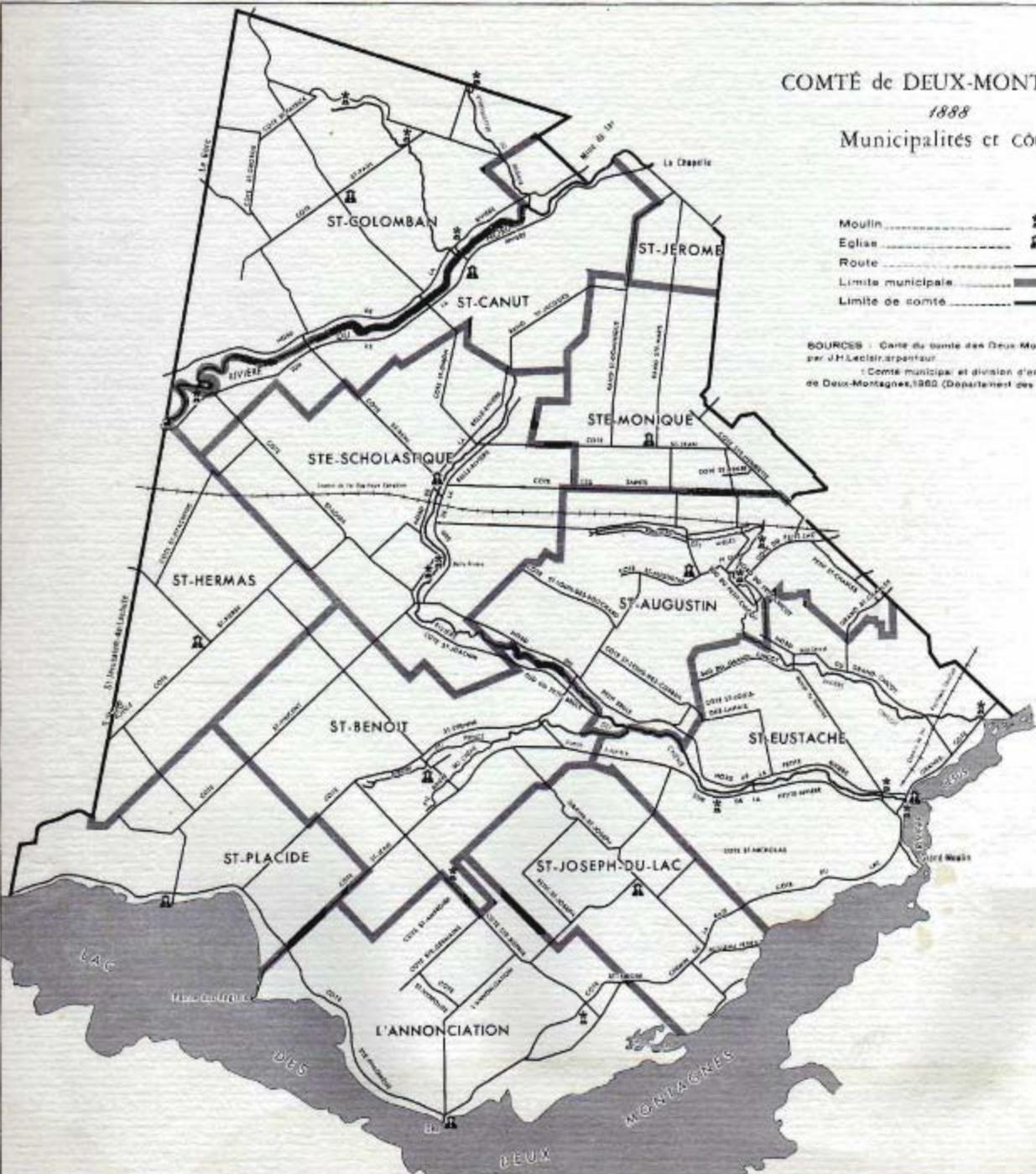
COMTÉ de DEUX-MONTAGNES

1888

Municipalités et côtes

Moulin	.....	⊠
Eglise	.....	⊠
Route	.....	—
Limite municipale	.....	—
Limite de comté	.....	—

SOURCES : Carte du comté des Deux-Montagnes 1888, par J.H. Leclair, arpenteur.  
Comté municipal et division d'enregistrement de Deux-Montagnes, 1882 (Département des Terres et Forêts).



## EDITORIAL

Depuis deux ans déjà l'équipe de la revue est fidèle envers ses lecteurs auxquels elle présente pour la onzième fois leur Cahier. Cette fidélité est toutefois assortie d'une grande fierté, car l'oeuvre accomplie est considérable, une quarantaine d'articles, un nombre encore plus grand de documents d'archives, des dessins, des photographies, etc. En contrepartie, ami lecteur, nous souhaitons que votre fidélité nous soit acquise car il faut parfois plusieurs centaines d'heures de travail pour produire un seul cahier.

Ce sixième numéro se divise en deux parties, la première comprend trois articles et la deuxième deux bibliographies. Le premier article, attendu depuis longtemps par plusieurs, concerne le couvent de St-Eustache. On sait que pendant plus de cent ans un groupe de femmes éclairées s'occupa de l'éducation des filles dans cet établissement. Les fruits de ce labeur sont abondants et peut-être qu'un jour on en fera le bilan. En attendant soeur Thérèse Lambert, ancienne supérieure de cette maison, nous raconte à grands traits quelques points tournants de l'histoire de cette institution.

Le deuxième porte sur la toponymie du comté et constitue un apport précieux à l'onomastique de notre région. Les travaux dans le genre sont très rares et donnent d'autant plus de valeur à celui que nous présentons.

Enfin un descendant du dernier seigneur de Saint-Eustache nous raconte le rôle joué par son aïeul le lieutenant Globensky à la bataille de Châteauguay. S'il est évident que ce dernier fit son devoir lors de cet engagement, c'est sa participation à la bataille de Saint-Eustache qui le rendit célèbre. En effet, c'est lui qui avait levé et qui commandait le corps des "volontaires" qui se battit contre les patriotes le 14 décembre 1837. Certains prétendent même que ces "volontaires" firent encore plus de mal aux habitants de Saint-Eustache que les soldats de Colborne, notamment après la bataille.

En deuxième partie, nous avons la joie d'offrir aux chercheurs deux bibliographies. La première très riche et très importante, puisqu'elle compte en plus des ouvrages publiés plusieurs documents d'archives, concerne la vie et l'oeuvre de Jean-Joseph Girouard le célèbre notaire de Saint-Benoit.

La seconde est celle de notre collègue Claude-Henri Grignon et comprend tous les articles et documents qu'il a fait paraître dans le journal "La Concorde" depuis le tout début jusqu'à ce jour. Il s'agit là d'un instrument indispensable à tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de Saint-Eustache.

En terminant, je me joins à l'équipe des Cahiers pour souhaiter à tous nos lecteurs nos meilleurs voeux pour l'année nouvelle.

Jean-Paul Ladouceur

## SOMMAIRE

	page
Le couvent de Saint-Eustache Thérèse Lambert .....	1
Le caractère religieux de la toponymie du comté de Deux-Montagnes Clément Laurin.....	17
Le lieutenant-colonel Globensky et la bataille de Châteauguay Yvon Globensky .....	27
Bibliographie d'une thèse. Le notaire Girouard, patriote et rebelle Béatrice Chassé.....	37
Articles parus dans le cadre de la "Chronique du magasin général" du journal La Concorde Claude-Henri Grignon.....	60
Index des volumes I (1978) et 2 (1979) Jean-Paul Ladouceur.....	69

# LE COUVENT DE SAINT-EUSTACHE

Thérèse Lambert

La paroisse de Saint-Eustache est située sur les bords de la rivière des Mille-Iles qui passe entre l'île Jésus et la terre ferme dans le comté des Deux-Montagnes. Monsieur Jacques Paquin y fut curé du 4 octobre 1821 au 7 décembre 1847.

Le village était séparé en deux par la rivière du Chêne. Le presbytère était bâti au confluent des deux rivières; en face du presbytère, s'élevait la maison seigneuriale. Un pont très solide, à deux arches, unissait la partie du village où se trouvait l'église et celle où l'on apercevait la maison du docteur Chénier.

A quatre-vingt-dix pieds de l'église, on voyait la couvent, relié au temple par un mur en pierre haut de dix pieds. Cette bâtisse qui mesurait cinquante-cinq pieds par trente pieds fut construite par monsieur le curé Paquin. "La pierre nécessaire pour construire cette maison, dit le docteur Meilleur dans le Mémorial de l'éducation, à la page cent quatre-vingt-seize, fut amenée par corvée sur les lieux, en décembre 1828; j'ai eu le plaisir d'y prendre part, pendant toute une semaine, en conduisant ma propre voiture. Les principaux habitants du village de Saint-Eustache en firent autant, ayant à leur tête leur digne curé. Cette pierre fut tirée des carrières de la côte Saint-Joseph".

En 1833, fut passé le contrat de donation dont voici un abrégé: "Par devant les notaires Stephen Mac Kay, J.A. Berthelot, résidant dans le bourg et paroisse de Saint-Eustache, rivière du Chêne, comté du Lac des Deux-Montagnes, district de Montréal. Fut présent Messire Jacques Paquin, archiprêtre et curé, lequel a cédé à la fabrique de Saint-Eustache: une maison en pierre à deux étages, de 55 pieds de longueur sur 30 pieds de profondeur, que le dit sieur cédant a érigée à ses propres frais et dépens sur le terrain de la dite fabrique, sauf cent livres du cours actuel que la Législature lui a allouées comme encouragement à sa bonne oeuvre. Cette mission faite aux conditions suivantes:

1. Que cette maison (ou couvent) sera uniquement consacrée à l'éducation de la jeunesse.
2. Que l'occupation libre et la jouissance paisible du dit couvent sera garantie à perpétuité aux vénérables Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame, pour y tenir et y faire au plus tôt possible des écoles suivant leurs règles et propre volonté, persuadé comme l'est le dit sieur cédant qu'il n'est point d'Institut plus excellent et plus capable de former la jeunesse du sexe aux connaissances utiles et à la pratique des vertus que celle-là.
3. Que le présent contrat leur sera présenté, et qu'elles sont priées d'en agréer la teneur.
4. Que la fabrique prendra cette institution sous sa protection et la favorisera par les allouances.
5. Que le terrain du cimetière accordé par deux assemblées de paroisse sera laissé pour l'usage du couvent".

(1er décembre 1833)



LE COUVENT DE SAINT-EUSTACHE DÉC. 79



LA PLAQUE COMMÉMORATIVE

4

Le 31 octobre 1838, Monseigneur Jean-Jacques Lartigue, évêque de Montréal, écrivait à la Supérieure de la Congrégation de Notre-Dame:

Ma chère fille,

Monsieur Paquin m'a écrit de Saint-Eustache que déjà vous avez entre les mains un contrat qui vous donne le couvent de cette paroisse; et que lui, ainsi que sa paroisse, désire vivement l'arrivée de vos Soeurs qui y feront la fondation. Il ne lui reste plus que les dernières couches d'enduit et de peinture à faire, pour perfectionner cette maison. Envoyez-moi le contrat en question pour que je l'examine; et dites-moi en quel temps vos Soeurs seraient prêtes à se rendre à Saint-Eustache.

Je suis bien sincèrement, ma chère fille,

Votre très humble et affectueux serviteur,

J.-J., évêque de Montréal.

La Communauté avait accepté de donner l'enseignement et l'éducation à Saint-Eustache, et les Soeurs étaient sur le point de prendre possession du nouveau couvent quand survinrent les événements de 1837. Les insurgés s'y étant réfugiés, Sir John Colborne y fit mettre le feu, et il fut considérablement endommagé. Dans le cours de l'année suivante, 1838, l'église étant en ruines, on fit au couvent les réparations les plus urgentes afin de le mettre en état de servir temporairement de chapelle. On commença à dire la messe paroissiale au couvent le 26 juillet 1838. Le

5

service divin se fit en ce lieu jusqu'en 1840, époque où les paroissiens de Saint-Eustache purent rentrer dans leur église encore inachevée.

Quelques mois avant sa mort, Monsieur Paquin fit un testament dans lequel il n'oubliait pas le couvent. "Je lègue toutes mes propriétés, dit-il, à la corporation de cette paroisse pour le profit et l'usage du couvent des Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal. Je demande aux Soeurs la récitation du chapelet de communauté une ou plusieurs fois par année pour le repos de mon âme et de celle de mes parents défunts, tant qu'elles occuperont le couvent. On y déposera mon portrait." (Jeudi Saint, 1er avril 1847).

Après le décès de Monsieur Paquin, 7 décembre 1847, la paroisse fut desservie par Monsieur Charles Champoux jusqu'au 25 février 1848. Il fut alors remplacé par Monsieur Hippolyte Moreau qui laissait la cure des Cèdres. Le 8 mars 1849, Monsieur Moreau écrivait à Mère Sainte-Madeleine, Supérieure de l'Institut:

Ma révérende Soeur,

J'ai l'honneur d'accuser la réception de votre lettre en date du 2 courant. Je suis heureux d'apprendre que votre Communauté accepte de nouveau la direction de notre maison destinée à l'éducation des jeunes personnes de ma paroisse. Je n'ai aucun doute sur les efforts que vous ferez pour soutenir dans ma paroisse la haute réputation que s'est acquise votre Communauté dans son nouveau plan d'éducation; c'est pour cela que je me suis empressé de m'adresser à vous.

Il sera certainement bien à propos que quelques-unes de vos Soeurs viennent d'avance visiter Saint-Eustache; mais si l'époque de leur visite n'est pas encore fixée, je pense que le temps le plus favorable serait la semaine après la quinzaine de Pâques car dans ce temps-ci, je pourrais difficilement m'occuper de cette affaire.

En attendant, agréez, ma révérende Soeur, la haute estime avec laquelle je suis de votre Communauté,

Le très humble et obéissant serviteur,

H. Moreau.

Les Soeurs fondatrices de cette maison furent: soeur Sainte-Victoire (Rainville) et soeur Saint-Narcisse (Beaubien).

En 1850, Monsieur Moreau fit allonger le couvent et finir la chapelle, qui fut bénite le 26 octobre 1851.

Une grande difficulté survint en 1851. La musique ayant été supprimée dans plusieurs couvents de l'Institut, notamment à Saint-Eustache, Monsieur Moreau ne put dissimuler le mécontentement qu'il en éprouvait. Il écrivit alors à la supérieure du couvent une longue lettre où il soutient une thèse en faveur de l'enseignement de la musique dans le couvent:

Saint-Eustache, 8 septembre 1851

Ma révérende Soeur,

J'ai l'honneur d'annoncer la réception de votre lettre en date du 6 courant, dans laquelle vous me faites connaître de nouveau la décision absolue où est votre Communauté de supprimer quand même l'enseignement de la musique dans le couvent de Saint-Eustache. Je regarde comme inconvenant de ma part de faire de nouvelles instances à ce sujet. Néanmoins, j'ose avouer que ma conviction n'est point changée là-dessus. Je crains fort que cette mesure ne nuise considérablement au progrès de la maison dont je suis le directeur, et que l'encouragement dont on s'était flatté en faisant de grands sacrifices pour l'érection de cette maison nous soit entièrement ôté. Cependant, je respecte trop l'autorité des supérieurs pour ne pas faire céder ma manière de voir là-dessus à leur volonté formellement exprimée du contraire. Seulement, dans le cas présent, l'on me prend par un endroit bien sensible; ce qui pourrait bien avoir l'effet de diminuer considérablement la sympathie vraiment sincère que j'ai toujours eue pour une maison que j'estime avec raison capable de rendre tant et de si grands services à notre sainte religion. Dans mon opinion, les ordres religieux sont destinés à s'emparer de l'éducation, du moins autant qu'il est possible de le faire; mais pour arriver là, il faut que l'éducation qu'ils donneront ne soit pas inférieure à celle que donnent les laïques, autrement, ils tomberont dans le discrédit. La musique est un art d'agrément, c'est vrai; mais toujours est-il qu'aujourd'hui elle fait une partie essentielle de la haute éducation; elle est devenue commune à toutes les classes, pour ainsi dire. Dans votre nouveau système d'éducation, vous l'admettez, sagement selon moi, dans quelques-unes de vos maisons. Or, dans ce cas, pourquoi ne pas choisir Saint-Eustache pour y mettre une de ces maisons privilégiées? Situé comme il l'est entre deux maisons d'un ordre différent du vôtre, votre couvent de Saint-Eustache est le centre

d'une grande localité, au milieu d'un village où la musique est déjà en grand honneur, où les étrangers de toutes les classes se trouvent en promenade, et ne manquent jamais de s'informer quelle éducation est donnée dans notre couvent. Enfin, la maison de Saint-Eustache, qui vient d'être ajoutée au grand nombre d'établissements du même genre que vous possédez par tout le pays, n'a-t-elle pas besoin, elle aussi, de se créer une renommée dès son début? Mais si l'on commence par froisser ceux qui veulent nous aider de leur bourse, leur refusant une partie de l'éducation qu'ils veulent bien payer, ne jetterons-nous pas du discrédit sur notre maison? Alors, il nous faudra recourir au zèle de quelques amis de l'éducation pour le soutien convenable de cette maison; et pensez que le zèle le plus ardent est bientôt refroidi quand il n'est pas réchauffé par un peu de musique.

Mais j'oublie que je n'ai plus de représentations à faire; il est décidé que les parents qui veulent faire apprendre la musique à leurs filles peuvent les retirer du couvent de Saint-Eustache, ou ne point les y envoyer; en attendant, toutefois, une douzaine d'élèves qui se sont déjà présentées, pensant avoir la musique à Saint-Eustache, vont aller chercher ailleurs l'éducation qu'on leur refuse ici; c'est juste. Quant à moi, il est une pensée qui me console singulièrement dans cette affaire; c'est que, si le retranchement que font les supérieurs cette année dans notre maison peut contribuer à soutenir la bonne opinion qu'a le public de l'éducation que l'on reçoit dans les couvents, j'en bénirai le bon Dieu car une fois de plus, je verrai la volonté de Dieu se manifestant à nous par nos supérieurs. Si, au contraire, il devait en arriver du mal pour notre maison, j'aurai du moins le témoignage de ma conscience pour me dire que j'ai fait tout ce qu'il m'a été possible de faire pour détourner

ce mal d'une maison que je désire vraiment voir prospérer. Pardonnez, ma bonne Soeur, la présente est déjà plus longue que j'avais pensé le faire; mais je vous assure que la pilule me fait mal au coeur.

Agréer les sentiments de considération avec lesquels je demeure,

De votre Communauté, le très humble et obéissant serviteur.

H. Moreau.

En fait, la musique ne fut permise à Saint-Eustache qu'en 1853. Monsieur Moreau qui s'était montré si attaché à cette question pour le bien du couvent, pensait-il, fut appelé à l'évêché de Montréal et dut quitter la paroisse au début de 1853. Les élèves du couvent lui exprimèrent leur gratitude et leurs regrets. La paroisse de Saint-Eustache fut alors confiée aux Pères de Sainte-Croix: les Pères Pelletier et Gatineau entrèrent en possession de la cure. (HCND V. p. 179-191).

Jusqu'en 1855, le couvent de Saint-Eustache fut entretenu par les Soeurs. Sans en être propriétaires, pour le progrès de l'oeuvre, elles consentirent à payer la construction d'une annexe de 40 pieds par 25 pieds, à deux étages: chapelle, salle d'étude, chambre de musique, dortoir dans les mansardes.

En 1885, la Fabrique de Saint-Eustache, propriétaire du couvent, fournit trois mille dollars pour sa restauration et, la Congrégation de Notre-Dame, mille deux cents dollars. Tout

changea d'aspect à l'intérieur et à l'extérieur. Un toit français remplaça les mansardes; mais la maison restait humide et trop étroite. Il fallut songer à la reconstruire, en 1898. Le beau site, sur la rivière des Mille-Iles encourageait les initiatives.

Environ trois cents élèves, dont plus de quarante internes, accouraient chaque année à l'institution qui avait bonne renommée pour l'instruction et pour l'éducation. Certains noms de religieuses sont mentionnés dans les Annales du couvent: soeur Sainte-Clothilde qui y fut supérieure et allait, de maison en maison, semer joie et secours; soeur Sainte-Théodora qui, durant dix-huit ans, y travailla avec intelligence, amour de la population et succès; soeur Sainte-Candide; elles furent toutes des missionnaires inoubliables.

Après son élévation à l'épiscopat, en 1897, Monseigneur Paul Bruchési, évêque de Montréal, fut un ami et un bienfaiteur du couvent où il retrouvait des nièces, filles de sa soeur, Madame Bélair. En 1912, il y amena René Bazin, un illustre membre de l'Académie française venu au Canada pour le premier Congrès de la Langue française.

La mission de Saint-Eustache comprenait, outre le couvent, une ferme dirigée par la soeur Econome de la maison mère qui gardait l'administration de l'entreprise. (Annales manuscrites, p. 226, 227).

Le 8 décembre 1934, par décision de monseigneur Georges Gauthier, la chapelle du couvent de Saint-Eustache devint "semi-publique"; ce privilège conférait le droit de satisfaire au pré-

cepte de la messe obligatoire aux religieuses, aux élèves, aux employés et aux invités.

Une importante question s'agitait en 1938: la vente de la Ferme Saint-Gabriel de Saint-Eustache léguée à la Fabrique par le curé Jacques Paquin et dont les revenus devaient être remis aux Soeurs de la Congrégation "pour fins d'éducation". Après de longues délibérations, la vente fut négociée; le capital retournait à la Fabrique, mais les intérêts furent répartis équitablement entre la Congrégation de Notre-Dame et la Commission Scolaire de Saint-Eustache. Le roulant de la Ferme qui appartenait à la Congrégation fut vendu, et permit de grandes améliorations au pensionnat. En 1945, grâce à la générosité des élèves, une magnifique statue de la Vierge fut érigée dans le parterre; le travail avait été confié à Monsieur J. Rossi.

Saint-Eustache connut un fait assez extraordinaire: la consécration de la première abbesse du Monastère Sainte-Marie-des-Deux-Montagnes. Madame Gertrude Adam reçut les insignes de sa dignité des mains de monseigneur Joseph Charbonneau. La fête se déroula à l'église paroissiale; mais les Moniales Bénédictines furent accueillies au couvent avant et après l'imposante cérémonie. Le Livre d'Or du pensionnat s'enrichit ce jour-là de la signature des hôtes distingués qui étaient présents: monseigneur Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal, monseigneur Conrad Chaumont, évêque auxiliaire à Montréal, madame Gertrude Adam, abbesse des Bénédictines, dom Germain Cozien, abbé de Solesmes, dom Pacôme, abbé mitré des Trappistes d'Oka, son Altesse l'Impératrice Zita d'Autriche.

L'Amicale Notre-Dame-des-Deux-Montagnes fut fondée au printemps de 1946, et en 1949, le Centenaire du Couvent donna lieu à des fêtes grandioses qui réunirent un très grand nombre d'anciennes élèves dans la joie et l'action de grâces.

(HCND XI, p. 172-174).

Depuis 1946, les classes du couvent sous la direction de la Commission Scolaire de Saint-Eustache étant devenues trop étroites pour le nombre d'élèves à recevoir, la Commission Scolaire fit déménager quatre classes à l'Hôtel de Ville, rue St-Eustache. Deux religieuses et deux laïques y ont enseigné durant trois ans. En septembre 1949, ces mêmes classes furent ouvertes dans une vieille maison sise sur une élévation de terre dans le haut du village, d'où le nom qu'on leur attribua: "Ecole du Plateau". Jusqu'à 1952, deux Soeurs s'y rendaient à pied quatre fois par jour, à vingt minutes de distance du Couvent, en conduisant vingt pensionnaires. La Commission Scolaire d'alors, constatant l'insalubrité des locaux de l'Ecole du Plateau, projeta de construire une nouvelle école sur cet emplacement du Plateau. Cette "Ecole Notre-Dame" s'ouvrit en septembre 1952; elle comprenait deux classes de garçons. La situation dura cinq ans.

En 1956, la Commission Scolaire voulut acquérir un nouveau terrain pour construire une école réservée aux filles. Ce terrain sur lequel était bâtie la résidence de la famille "De Bellefeuille" avoisinait le pensionnat. Les murs de la vieille maison tombèrent le 1er octobre 1956. La nouvelle école se nommera "Ecole Notre-Dame" et l'ancienne Ecole Notre-Dame sera désignée sous le nom d'"Ecole Jacques Labrie" et sera destinée aux garçons. Les pierres de la grotte de Lourdes érigée dans la cour du couvent, bénite le 9 juin 1957, viennent en grande partie de

la bâtisse démolie du seigneur De Bellefeuille. Le pensionnat restait Ecole secondaire et donnait l'enseignement aux élèves de la 8e à la 11e année inclusivement.

En septembre 1957, l'école Notre-Dame ouvrit ses portes à plus de quatre cents élèves réparties en quatorze classes. Elle fut bénite le 8 mai par monseigneur Emilien Frenette, évêque de Saint-Jérôme, en présence d'un grand nombre de parents, d'amis de l'éducation et des représentants des autorités civiles et religieuses: Mgr Louis-Joseph Rodrigue, curé, l'Honorable Paul Sauvé, ministre du Bien-Etre Social et de la Jeunesse, le Père Léonard, trappiste d'Oka, monsieur le notaire Luc Léveillé, maire de la ville.

En septembre 1961, se réalisa le projet de l'Ecole régionale Deux-Montagnes. Le Conseil général de la Congrégation de Notre-Dame autorisa la supérieure, soeur Sainte-Marie-Médiatrice (Lambert) à fermer le pensionnat de Saint-Eustache en raison des frais de scolarité considérables à fournir à la Commission Scolaire Régionale pour les pensionnaires venant de l'extérieur. Le Couvent avait une inscription de trente-trois élèves pensionnaires du cours Secondaire. Elles furent orientées par les parents et les professeurs qui eurent à vivre des heures pénibles et imprévues. Il a été sage et juste de penser en cette occasion que le territoire de la paroisse Saint-Eustache de 1849 s'était agrandi. Ce furent donc les enfants du "vieux Saint-Eustache" qui, des diverses paroisses avoisinantes s'orientèrent vers la paroisse mère qui eut l'honneur de connaître le début de l'Ecole régionale des filles. Autre formule! Même oeuvre!

Des classes ont été ouvertes pour le cours Secondaire à l'école Notre-Dame, en 1964. En avril 1965, la Fabrique de Saint-Eustache fit cession à la Congrégation de Notre-Dame du terrain occupé par le Couvent. En juin 1965, la Commission Scolaire Régionale ayant décidé de louer le Couvent de Saint-Eustache, les Soeurs allèrent demeurer à Laval-Ouest, au numéro 2750, boulevard Sainte-Rose. La vieille maison grise, si chère, bénite par monseigneur Paul Bruchési, archevêque de Montréal, en 1889, ne devait plus revoir que les Soeurs qui viendront y enseigner en 10e et en 11e années. Mais en réalité, les Soeurs ne demeurèrent qu'un an à Laval-Ouest et retournèrent à Saint-Eustache.

La maison de Saint-Eustache, ouverte en 1833, brûlée considérablement en 1837, lors des troubles révolutionnaires, rebâtie en 1841 par monsieur le curé Paquin, ouverte pour l'oeuvre en 1849, est toujours là. Son image extérieure a peu varié, mais son rôle actuel est différent. Des locaux sont encore loués à la Commission Scolaire de Saint-Eustache; trois Soeurs y ont leur résidence. Ces religieuses enseignent au cours élémentaire. Elles participent activement aux oeuvres de la paroisse dans la pastorale; elles sont attachées à l'oeuvre inaugurée en 1849 et à la population sympathique de Saint-Eustache, comme "les premières" qui s'établirent dans ce Couvent, à l'appel de l'Eglise. La maison a suivi la marche irrésistible du temps, mais les Filles de Marguerite Bourgeoys d'aujourd'hui et de demain veulent garder par continuité l'esprit de zèle des pionnières.

Aux fêtes du Vieux Saint-Eustache, le 9 août 1977, fut dévoilée une plaque commémorative où l'on peut lire:

#### LE COUVENT NOTRE-DAME

Construit entre 1828 et 1853, ce Couvent, incendié lors des troubles de 1837, n'ouvrit ses portes qu'en 1849. Sous la direction des Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame, cette maison se consacre depuis lors à l'éducation de la jeunesse. "Il n'est point d'Institut plus capable de former la jeunesse aux connaissances utiles et à la pratique des vertus que celui-là".

Curé Jacques Paquin, 1833.

Soeur Lucille Garneau, conseillère générale, y représentait l'Administration générale et soeur Germaine Paquin, supérieure provinciale, la Province Saint-Sulpice.

Cet hommage loue le Seigneur et l'oeuvre centenaire; il remercie chacune des Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame qui a offert à Saint-Eustache le meilleur de son dévouement aux Jeunes de plusieurs générations. Un jour, accidentellement, la Vierge du parterre a été brisée et disparut. La plaque commémorative est un rappel historique qui fait briller d'une lumière nouvelle les pierres grises de la maison d'éducation voulue par le curé Paquin, au nom de l'Eglise, développée par les Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame dans l'esprit de la Bienheureuse Marguerite Bourgeoys venue de France avec la Grande Recrue de Maisonneuve, en 1653, "pour enseigner les enfants" et leur porter la Bonne Nouvelle du Verbe Incarné.

Thérèse LAMBERT, C.N.D.

REFERENCES

- AMCND Annales manuscrites de la Congrégation de Notre-Dame, Couvent de Saint-Eustache.
- ACND Archives de la Congrégation de Notre-Dame
- HCND Soeur Sainte-Henriette, C.N.D., Histoire de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal, vol. IX, 1941, p. 179-191
- HCND Soeur Thérèse Lambert, C.N.D., Histoire de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal, vol. X, p. 226, 227.
- HCND Soeur Thérèse Lambert, C.N.D., Histoire de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal, vol XI, p. 172, 174.

# LE CARACTÈRE RELIGIEUX DE LA TOPONYMIE DU COMTÉ DE DEUX-MONTAGNES

Clément Laurin

Jadis situé à l'extrémité ouest du Bas-Canada catholique et français, le comté de Deux-Montagnes, surtout dans sa partie ouest, ancienne seigneurie missionnaire des Sulpiciens, reflète encore aujourd'hui par ses noms de lieux, rangs et paroisses, les idéals de sa vocation première. La nomenclature religieuse du comté est d'autant plus frappante que, la seigneurie et le comté voisins d'Argenteuil, ouverts à la colonisation par des anglo-protestants, ignore complètement le genre. Lorsque vers le milieu du siècle dernier, les cultivateurs de Saint-Hermas et de Sainte-Scholastique veulent établir leurs nombreux fils, vu que la seigneurie du Lac des Deux-Montagnes est déjà toute concédée, ils doivent se résigner à les installer sur la seigneurie d'Argenteuil, de préférence dans la concession limitrophe d'East Settlement dont le nom pour eux sonnait quelque chose d'étranger; en peu de temps leur esprit religieux et français, à partir de la consonnance du nom, forge un nouveau saint: Saint-Imane; lors de l'annexion de ce rang à la paroisse de Saint-Hermas en 1916, le délégué de l'évêque écrit: Saint-Hermann, nom d'un authentique saint sinon du calendrier ecclésiastique au moins du martyrologe.

La seigneurie du Lac des Deux-Montagnes, à l'exception de ses deux domaines, celui de la mission d'Oka et celui de la Belle-Rivière (où est situé en partie l'aéroport de Mirabel) était sillonnée de 27 rangs ou côtes; sur ce nombre, les noms de 18 relèvent de l'hagiographie: trois sont communs avec la seigneurie de la Rivière du Chêne: des Anges, des Saints et Saint-Henri (aujourd'hui Saint-Jean); trois en l'honneur de la sainte Famille: Sainte-Marie, Saint-Joseph et Saint-Joachim; cinq rappellent l'Eglise primitive: Pierre, Paul, Jean, Simon et Etienne; trois sont français: Rémi, Louis et Vincent; trois au culte très populaire: Nicolas, Georges et Hyacinthe; enfin le dernier et non le moindre, à l'extrémité nord de la seigneurie: Saint-Patrice, l'apôtre de l'Irlande.

Si la région de Deux-Montagnes est une des plus belle du Québec, cela est dû sans doute au magnifique côteau et à la belle plaine qui la traversent, mais aussi beaucoup au tracé symétrique de ses rangs, en particulier dans cette partie de l'ancienne seigneurie du même nom. Forts de l'expérience acquise avec celle de l'Ile de Montréal, les Sulpiciens firent de la seigneurie du Lac des Deux-Montagnes un joyau du genre. De plus, comme prêtres conscients de l'héritage missionnaire des lieux, ils n'hésitèrent pas à en mettre en relief le caractère religieux, donnant aux rangs des noms appropriés. Toutefois, ces toponymes n'ont pas été choisis au hasard; certains d'entre eux rappellent des circonstances historiques. Ainsi, au moment de l'ouverture de la seigneurie

à la colonisation, en 1780, le supérieur de Messieurs les Ecclésiastiques du Séminaire de Montréal, propriétaire de la seigneurie depuis 1764, (qu'on nomme aujourd'hui Sulpiciens), était M. Etienne Montgolfier, le frère des célèbres inventeurs de l'aérostat ou montgolfière; par deux fois il fut désigné évêque de Québec: la première fois, en 1763, les autorités anglaises locales s'y opposèrent, et, la seconde, en 1785, il refusa à cause de son âge. Le chemin du Roi qui traverse une bonne partie de la seigneurie porte en quelque sorte son nom: Saint-Etienne. Pour l'administration des seigneuries, le supérieur désignait un procureur; ce prêtre a alors comme fonctions de "recevoir les rentes, lods et autres droits seigneuriaux; il est chargé de tous les papiers, d'intervenir dans tous les contrats et dans toutes les affaires litigieuses. Il rend chaque année ses comptes au supérieur, qui les présente à son conseil". C'est avec le procureur que les concessionnaires avaient affaire. Le premier procureur fut M. Gabriel-Jean Brassier qui donna un de ses prénoms à la côte Saint-Jean (appelée aussi côte sud et, aujourd'hui, La Fresnière).

A partir de 1821, on commence à concéder des terrains surtout à des anglophones, en majorité des Irlandais catholiques, émigrés récemment de la verte Irlande; il s'agit du nord de la seigneurie qui formera plus tard la paroisse de Saint-Colomban. Alors on donnera le nom de Saint-Patrice au dernier rang contigu au canton de Gore qui reçoit depuis 1817 des Irlandais protestants de l'Ulster. Leur voisinage recréait ainsi une nouvelle Irlande avec ses deux communautés distinctes.

Sous la même inspiration, on rapporte que Mgr Signaf, évêque de Québec, à la suite de ses prédécesseurs immédiats, aurait donné aux paroisses à l'extrémité de son diocèse, district de Montréal, de puissants protecteurs de la foi chrétienne catholique alors menacée par l'arrivée d'anglo-protestants. Ainsi, on eut une phalange de docteurs et de Pères de l'Eglise primitive: Saint-Hermas (1834), Saint-Jérôme (1834), Saint-Ignace du Coteau du Lac (1832), Saint Polycarpe de Soulange (1830) etc.

Sous la protection de Saint-Benoît.

Quarante ans à peine s'étaient écoulés depuis le transfert au Lac des Deux-Montagnes de la mission amérindienne de Ville-Marie-à-la-Montagne via le Sault-au-Récollet, lorsqu'en 1760, la Nouvelle France dite Canada fut cédée à l'Angleterre; ce fut pour la mission du Lac le commencement de difficultés de toutes sortes. "Les grands biens accordés par Dieu à certaines familles, dit Mgr Olivier Maurault, sont souvent de véritables épreuves providentielles. Il semble que ce fut le cas de la seigneurie des Deux-Montagnes au Séminaire de Montréal: elle lui valut des tracasseries qui ne furent définitivement réglées qu'en 1911".

(Nos Messieurs, p. 220).

Devant cette nouvelle conjoncture qui mettait en danger l'existence même de la mission, les Sulpiciens décident d'ouvrir leur seigneurie à la colonisation; dans ce but, ils voient au règlement du litige qui existait entre eux et le seigneur d'Argenteuil, Pierre-Louis Panet à propos de la ligne de séparation des deux seigneuries. Cet imbroglio persistait depuis plus d'un demi siècle. La première concession de terrain est datée du 28 avril 1780 et le règlement du désaccord le 26 septembre suivant.

A l'automne de 1794, un des dix sulpiciens arrivés le 1er septembre, M. Jean-Louis Melchier de Chatillonnet est immédiatement affecté comme missionnaire au Lac pour la fondation de la paroisse du Grand Brûlé desservant toute la seigneurie. (En 1795, la côte Saint-Louis fut ainsi nommée en l'honneur du curé-fondateur, 1794-1800). Mais bientôt, il faut choisir le patron et titulaire des lieux. Le 16 mars 1796, Mgr Jean-François Hubert, évêque de Québec, confie à Mgr Pierre Denault, son coadjuteur, résident à Longueuil, la charge de marquer la place du futur presbytère-chapelle et de donner Saint-Benoît, comme patron, à la nouvelle paroisse couvrant toute la seigneurie. A cette époque, M. Jean Brassier est devenu supérieur, tandis que le nouveau procureur est M. Joseph Borneuf, un des premiers sulpiciens né au Québec. En choisissant saint Benoît (dont la grande famille monastique célébrera l'an prochain le 1500e anniversaire de naissance), les Sulpiciens confient toute leur seigneurie au patriarche et principal législateur des moines d'Occident, qui, par la vie et le rayonnement de leurs monastères, ont fait de leur fondateur le Père de l'Europe et de la civilisation chrétienne. Alors qu'on espérait voir se rétablir la paix à la mission du Lac, non seulement par la Croix et le Livre, mais encore, par la charrue on ne pouvait mieux choisir.

Dès 1800, poussant plus avant leur projet de confier à saint Benoît la région de Deux-Montagnes, les Sulpiciens invitent ses fils, les Trappistes, à s'établir sur leur

domaine du Lac pour y diriger une ferme-modèle à l'intention des agriculteurs de la région, et ainsi, entraîner les autochtones à la culture de la terre. Pendant quatre-vingt ans, ils refusèrent l'invitation. Entre temps, de 1856 à 1860, les Frères des Ecoles chrétiennes, que les Sulpiciens avaient fait venir de France en 1837, organisèrent, mais avec peu de succès, un semblable établissement à l'intention des jeunes amérindiens de la mission; les Iroquois, en particulier, en contestèrent l'opportunité.

Mais voilà qu'en 1880, sollicités pour la quatrième fois, les trappistes français sont heureux d'accepter l'hospitalité qu'on leur offre alors que le ministère de Jules Grévy s'apprête à les chasser de France; c'était la deuxième fois en moins de cent ans. Enfin, le 1er septembre 1881, commence à Oka la vie régulière du monastère Notre-Dame du Lac, une filiale de l'abbaye de Bellefontaine, elle-même établie en 1815 par Dom Urbain Guillet, le fondateur du premier monastère trappiste en Amérique du Nord; la fondation de ce premier monastère américain était aussi la conséquence de leur expulsion, lors de la Révolution française et sous Napoléon. C'est à ce monastère du Kentucky que fit profession, en 1806, le premier trappiste québécois, l'abbé Louis-Antoine Langlois, ancien curé de l'Ile-aux-Coudres.

En confiant ainsi à saint Benoît et à ses fils, la seigneurie du Lac des Deux-Montagnes, prolongement de tout le projet missionnaire de Ville-Marie, les Sulpiciens restaient fidèles à l'inspiration de leur fondateur et co-fondateur de Montréal, M. Jean-Jacques Olier;

celui-ci dit son biographe reprenant la pensée de ces grands civilisateurs des Barbares (qu'étaient les moines, fils de saint Benoît) se convaincre que le plus sûr moyen et le moins onéreux de convertir le Nouveau Monde était d'établir à leur exemple un vaste centre d'opération d'où les missionnaires pourraient rayonner partout aux environs, mais où surtout les indigènes afflueraient pour leurs échanges, sans que leur nombre ou leurs dispositions puissent devenir un danger pour l'établissement de Ville-Marie. P.A. de Lajuère, Vie de Monsieur Olier, p. 203). D'ailleurs, à cette époque, il faut savoir que M. Olier avait comme directeur spirituel un bénédictin, Dom Hugues Bataille, de la célèbre Congrégation de Saint-Maure, à laquelle appartenait aussi le fils de Marie de l'Incarnation, Dom Claude Martin.

Lorsqu'en 1824, on divise la paroisse de Saint-Benoît, on donne à la nouvelle paroisse le nom de sa soeur, Sainte Scholastique, pour inviter les résidents de la seigneurie à toujours conserver l'esprit de famille caractéristique de la vie monastique, où le supérieur est l'abbé (qui signifie "papa"); en 1848, lors d'un nouveau démembrement de la paroisse de Saint-Benoît, on lui donna le vocable de Saint-Placide, nom d'un moine confié tout jeune par son père à Saint-Benoît. Ce même esprit de famille inspira aussi le choix des autres patrons et titulaires des alentours: Saint-Augustin (1840) et Sainte Monique (1871), sa mère; l'Annonciation de la Bienheureuse Vierge Marie (Mission 1721, paroisse d'Oka, 1874) et le Patronage de Saint-Joseph ou Saint-Joseph-du-Lac, (1853); et encore, Saint-Eustache (1768) et Saint-Agapit, son fils (1946).

Il semble que la présence de Saint-Benoît sur nos bords ait favorisé le choix comme patrons de nombreux moines: au moins sept dont quatre cités plus haut ainsi que: Saint-Colomban (1830), moine irlandais, Saint-Jérôme (1834) ermite, et Saint-Antoine-des-Laurentides (1944).

Ainsi le comté de Deux-Montagnes possède non seulement une toponymie monastique et bénédictine vraiment remarquable, mais encore deux abbayes de la grande famille de Saint Benoît qui concrétisent cette caractéristique: celle de Notre-Dame du Lac (1880-81) et celle des moniales bénédictines de Sainte-Marie-de-Deux-Montagnes (1937).

Notes sur l'abbaye de Notre-Dame du Lac, près d'Oka.

Cette abbaye cistercienne de la stricte observance d'origine trappiste est le premier monastère stable au Québec et même au Canada, puisque celui du Petit Clairvaux, fondé en Nouvelle-Ecosse, en 1825, dû déménager aux Etats-Unis en 1900, et, celui fondé à Sainte-Justine de Dorchester, en 1862, a été discontinué dix ans plus tard, en 1872, enfin, celui de Saint-Pierre-de-la-Prairie ne dura que deux ans, de 1880 à 1882. Au tout début du siècle, alors que les congrégations religieuses sont chassées de France pour la troisième fois depuis la Révolution française, à Rogerville, Nouveau Brunswick se fondent un monastère de trappistes, en 1902, et un couvent de trappistines, en 1904, puis à Saint-Romuald, près de Lévis, un autre couvent de trappistines, en 1903. En 1892, l'abbaye d'Oka met sur pied l'abbaye de Mistassini, alors que Bellefontaine établit celle de Notre-Dame-des-Prairies à Saint-Norbert, Manitoba; celle-ci depuis 1931 relève aussi d'Oka. Enfin, en décembre 1977, six moines d'Oka jettent les bases d'un

monastère pour les moines de langue anglaise au Canada; ce monastère est situé à Georgetown, Ontario. Aujourd'hui tous ces monastères cisterciens relèvent en quelque sorte de l'abbaye Notre-Dame-du-Lac d'Oka. En terminant, disons qu'un moine proprement dit est un chrétien souvent prêtre qui fait profession de l'Évangile de Jésus, non seulement ses préceptes, mais aussi ses conseils: c'est donc un religieux, mais qui n'est spécialisé dans aucune activité particulière. Aussi, on peut préciser que ce n'est ni un contemplatif, comme les Carmes, ni un religieux ordonné aux oeuvres apostoliques, comme les Jésuites. Le moine peut faire tout ça, à l'occasion, selon les besoins du moment, et conformément aux aptitudes et aux dons de chacun; la nuit, alors que la majorité du monde dort, et le jour, pendant que tous s'affairent, il est à l'Office divin à louer le Seigneur pour les uns et les autres. Et en plus, comme tous les hommes, il travaille de sept à huit heures par jour. C'est un professionnel de l'intériorité de la recherche de Dieu, qui accueille tous les hommes. (cf. Hôtellerie de chaque monastère).

Bibliographie sur la Trappe d'Oka.

L'Abbaye de Notre-Dame-du-Lac des Deux-Montagnes et l'Ordre de Cîteaux au Canada et dans les Etats-Unis. Montréal, Beauchemin, 1906, 158 p. illustré.

Côté, André, L'Ordre de Cîteaux et son établissement dans la province de Québec.  
Québec, Université Laval, 1971.

Doucet, Camille-Antonio, O.C.S.O.

La Trappe d'Oka; son histoire depuis sa fondation en 1881, jusqu'à nos jours.  
Oka, 1979, 201 p. ill.

Paquin, Ubald La Trappe d'Oka, notes et impressions sur l'Abbaye de Notre-Dame-du-Lac. Montréal  
1934, 192 p.

Une page nouvelle de l'Histoire de la Trappe d'Oka: élection et bénédiction solomnelle du Très Révérend Père Dom Pacôme Gaboury, deuxième abbé de Notre-Dame-du-Lac des Deux-Montagnes. (24 octobre - 13 novembre 1913).  
Montréal, Beauchemin, 1914. 64 p. illustré.

Clément Laurin, ptre.

## LE LIEUTENANT-COLONEL GLOBENSKY ET LA BATAILLE DE CHÂTEAUGUAY

Yvon Globensky, Ph.D.

Lors d'un travail effectué l'été dernier dans la région au sud de Valleyfield, je découvris en passant par Allans Corners, que Parcs Canada venait d'inaugurer un musée historique sur le site même où eut lieu la bataille de la Châteauguay, le 26 octobre 1813. M'étant toujours intéressé à cette bataille de la guerre de l'Indépendance américaine, à cause principalement de la participation d'un de mes ancêtres, le lieutenant-colonel Maximilien Globensky, je m'élançai avec curiosité à la découverte de ce musée.

En y pénétrant j'étais anxieux de voir quelle place on avait réservée à mon ancêtre, lui qui était un des officiers les plus appréciés de Salaberry et surtout celui qu'il avait choisi pour envoyer en délégation auprès du général américain le lendemain de la bataille pour lui apprendre qu'il n'avait été défait que par une poignée d'hommes. A ma grande surprise, on ne mentionnait rien de la participation du lieutenant-colonel Globensky et en

---

\* La bataille en question s'est déroulée sur les rives de la rivière Châteauguay, plus précisément à Allans Corners. C'est pourquoi elle est appelée "la bataille de la Châteauguay".

plus, on n'était même pas au courant de cette délégation. Désappointé, je décidai alors de combler cette lacune en recherchant et publiant les preuves des faits entourant la participation du lieutenant-colonel Globensky, alors sous-lieutenant, à cette bataille de la Châteauguay.

Maximilien Globensky qui était né à Verchères le 15 avril 1792 s'enrôla en 1812 à l'âge de vingt ans dans le bataillon des voltigeurs canadiens sous le commandement du colonel de Salaberry. Il devint sous-lieutenant le 29 mars 1813 et participa à plusieurs batailles dont celles d'Ormstown, de Lacolle et de la Châteauguay où il se distingua par sa bravoure et son audace.

En plus de mentionner les quelques détails que je viens d'énumérer sur la carrière du lieutenant-colonel Globensky "La Minerve" du 23 juin 1866 ajoute: "Le lendemain de la bataille de Châteauguay, il fut envoyé en députation auprès du général Hampton, commandant de l'armée américaine, à qui il apprit, au grand étonnement de celui-ci, la nationalité et le petit nombre de ceux qui, la veille, avaient mis les Américains en déroute".

Après cette dernière bataille, le lieutenant-colonel Globensky resta au service de l'armée comme en témoignent ces deux missives, telles que rapportées par C.A.M. Globensky (1889a); en premier lieu cette lettre qui lui était adressée:

"On Service.

"TO LIEUTENANT GLOBENSKY"

"CHATEAUGUAY, 7 avril 1814

"Monsieur,

"Je viens de recevoir des ordres du général de Watteville, que l'ennemi fait des mouvements du côté de Malone près de Four-Corner; il m'ordonne d'en donner connaissance aux Postes avancés sous mes ordres. Ainsi redoublez de vigilance, que vos piquets soient actifs et à la moindre connaissance que vous pourrez avoir de votre côté, vous m'en ferez votre rapport.

"J'ai l'honneur d'être,  
"Vôtre,

"A. DE LABRUERE,  
"Major, 2d Batt."

En second lieu, il y a ce rapport du lieutenant Globensky adressé comme suit:

"On Service.

"TO THE CAPT. OF THE DAY.  
"Lacadie."

"Lacadie, June 5th 1814.

"REPORT OF THE DAY.

"Sir,

"I visited the different Guards, Black-Hole, Hospital and the men's Quarters agreeable to the Order of the Capt. of the day.

"Nothing extraordinary has happened since, I am on duty.

"Max<sup>e</sup> GLOBENSKY  
"Lieut. C: Voltigeurs."

Le lieutenant-colonel Globensky fut, par la suite, le 8 février 1815, promu premier-lieutenant comme en témoigne le texte officiel de sa promotion (Globensky, 1889A):

"By His Excellency Sir George Prevost, Baronet, Captain General and Governor in Chief in and over the province of Lower-Canada, Upper-Canada, Nova Scotia, New-Brunswick, and their several Dependencies, Vice-Admiral of the same, General and Commander of All His Majesty's Forces in the said Provinces of Lower-Canada and Upper-Canada, Nova Scotia and New-Brunswick, and in the Islands of Cape Breton, Newfoundland and the Bermudes, etc., etc., etc.

"To Lieutenant MAXIMILIAN GLOBENSKY".

"I do by these present constitute and appoint you to be FIRST Lieutenant in the corps of Light Infantry Canadian Voltigeurs and of which Lieutenant Colonel Charles De Salaberry is appointed, for the time being, commandant and Superintendent; You are therefore carefully and diligently to discharge the duty of FIRST Lieutenant, by exercising and well disciplining both the inferior Officers and Men of that Corps; And I do hereby command them to obey You as a First Lieutenant; And you are to observe and follow such orders and directions, from time to time, as you shall receive from Me, or any other your Superior Officer, accordint to the Rules and Articles laid down for the better Government of the Militia of Lower-Canada, in pursuance of the Trust hereby reposed in You.

"Given under my Hand and Seal at Arms at the Castle of Saint Lewis, in the City of Quebec, this eighth day of February, in the Fifty-fifth year of His Majesty's Reign, and in the Year of Our Lord one thousand eight hundred and fifteen.

"GEORGE PREVOST."

"By His Excellency's Command,

"NOAH FREER,  
"Military Secretary."

La guerre de l'Indépendance américaine s'étant terminée par le traité de Gand, signé le 24 décembre 1814, Maximilien Globensky fut le premier voltigeur à recevoir la demi-solde, le 25 juillet 1815.

Sur son épitaphe au cimetière de Saint-Eustache, on peut lire ces quelques lignes: "Après la guerre, le gouvernement britannique, en témoignage des services rendus sur le champ de bataille, fit continuer sa paye d'officier jusqu'à son décès et le fit décorer de deux médailles en l'honneur des armes victorieuses et en mémoire de la fameuse bataille de Châteauguay. Il était le dernier officier survivant des braves voltigeurs de 1812".

"La Minerve" du 23 juin 1866 mentionne qu'il était décoré de deux médailles et qu'il reçut la demi-paie jusqu'à sa mort tandis que Bibaud, Jeune (1857) spécifie qu'il était décoré de la médaille de Châteauguay.

Comme autre pièce justificative établissant encore davantage la présence du lieutenant-colonel Globensky dans le bataillon des voltigeurs canadiens, voici les formules qu'il avait à signer tous les trois mois de façon à recevoir sa demi-solde, telles que rapportées par Globensky (1889a):

"Army. Half-Pay and Military Allowances.

\_\_\_\_\_  
"DECLARATION.

"I, Maximilien Globensky, do solemnly and sincerely declare, that I am entitled to Half-Pay at the rate of 4s sterling per diem, as a first Lieutenant of the Canadian Voltigeurs...

.....

"Received of H.M. Paymaster-General, this 1st day of October 1862, through the Commissariat at Montreal, the sum of eighteen pounds eight shillings sterling, being the amount of Half-Pay due for the period stated in the above Declaration.

"Net sum payable L18-8-0.

"MAX<sup>e</sup> GLOBENSKY."

Je crois, cependant, que la plus belle chose que le lieutenant-colonel Globensky nous a laissée de sa participation à la bataille de Châteauguay c'est "La harangue de Salaberry" telle que recueillie par son fils C.A.M. Globensky (1889b) et de qui je cite les lignes suivantes:

"La harangue du colonel de Salaberry telle que reproduite dans les Recherches Historiques m'a été transmise et rapportée par mon père, lieutenant sous Salaberry à la bataille de Châteauguay.

Au nombre de plusieurs articles que j'ai publiés en 1879, à l'occasion de la célébration du centenaire et du cinquantième anniversaire de la mort du héros de Châteauguay, pour engager le gouvernement fédéral à élever un monument au grand soldat, se trouvaient les lignes qui suivent (article du 31 janvier 1879):

"Mon père, qui, en 1812 et à Châteauguay, combattait comme lieutenant à côté du colonel de Salaberry, lui fut toujours dévoué et attaché dans la suite. Pour lui le vainqueur de Châteauguay était un second Napoléon, une espèce de dieu! Combien de fois n'a-t-il pas manifesté son vif mécontentement contre l'ingratitude des Canadiens et des autorités gouvernementales, parce qu'ils n'élevaient

point un monument au colonel de Salaberry! Dans un moment où, devant plusieurs personnes, il parlait de la bataille de Châteauguay avec un enthousiasme bien légitime, il ajouta:

"Si ceux qui n'étaient pas nés ou qui suçaient béatement le lait du sein de leur mère, lorsque nous nous battions à Châteauguay, et qui sont peut-être aujourd'hui au timon des affaires du pays, avaient été avec nous, ils aimeraient à se rappeler et à conserver le souvenir du commandement donné par notre brave colonel avant la bataille:

"Voltigeurs! s'écria-t-il, l'armée américaine est sur nos talons; mais il faut l'arrêter dans sa marche ou mourir! Que chaque balle abatte un ennemi, et malheur à celui qui manquera ou perdra sa poudre, car mon sabre lui fera sauter la tête! Clairons! faites un bruit d'enfer afin que les Américains nous croient en grand nombre et qu'ils sont tombés dans une embuscade. Officiers, faites votre devoir! ordonnez à vos soldats de faire un feu roulant, et vive la vieille Angleterre!"

"Voilà comment parla notre commandant. Oh! je le répète, si ceux qui sont à la tête de nos destinées voulaient faire appel à leur patriotisme et s'ils pouvaient apprécier le dévouement héroïque de trois cents soldats décidés à se faire tuer jusqu'au dernier plutôt que de livrer le chemin à l'ennemi, ils auraient honte de leur apathie et ils élèveraient un monument au héros de Châteauguay puis une pierre commémorative à ses compagnons d'armes".

"Enfin, ce n'est que vingt ans après cet appel et protestation que le gouvernement a fait ériger, en 1895,

à Châteauguay, un monument incomplet et qui laisse beaucoup à désirer.

"Lors de l'inauguration de ce monument, Sir A.-P. Caron, auquel j'avais passé le discours du colonel de Salaberry, ne l'a pas récité absolument dans toute sa teneur.

"C'est sous la dictée de mon père que j'ai pris note du commandement plus haut cité que je crois fidèle, absolument authentique, et voici pourquoi: après la guerre, mon père visitait souvent le colonel de Salaberry; il est plus que probable qu'au cours de la conversation il a dû s'assurer du mot à mot des paroles vibrantes qui ont été prononcées par son brave commandant, avant la bataille".

C.A.M. Globensky

Tel que rapporté par Prévost (1966), on retrouve dans "La Minerve" du 20 décembre 1888 un article dans lequel l'Honorable juge Baby, commentant une exposition de portraits historiques tenue à Montréal, écrivait ce qui suit:

" Là-haut, dans la galerie, nous voyons les traits si énergiques et en même temps empreints de tant de douceur de notre héros moderne, le vaillant de Salaberry et, pas bien loin de lui, un de ses officiers qu'il affectionnait le plus dans son célèbre corps des Voltigeurs, à raison de sa bravoure et de son entrain, le lieutenant-colonel Maximilien Globensky".

De nos jours, on retrouve au musée du Château Ramezay à Montréal, trois tableaux disposés côte à côte qui sont assez significatifs. Le premier, à droite, portant le no de catalogue 358, est un portrait (peinture à l'huile sur toile) du colonel Charles-Michel de Salaberry,

le héros de Châteauguay; le second, au centre, portant le no de catalogue 359, une peinture à l'huile sur toile de H. de D. Holmfeld intitulée "La Bataille de Châteauguay, le 26 octobre 1813", le troisième, à gauche, portant le no de catalogue 360, une peinture à l'huile sur toile, de Georges Delfosse, représentant Maximilien Globensky, Lieutenant-Colonel des milices.

Il serait incroyable de penser que ces trois tableaux ne se soient trouvés là, côte à côte, que par pur hasard. D'ailleurs je crois qu'à la lecture de tous les documents ci-haut cités, il n'y a pas de doute sur la participation du Lieutenant-Colonel Globensky à la bataille de la Châteauguay.

#### BIBLIOGRAPHIE

- Bibeau, Jeune, 1857, Dictionnaire historique des hommes illustres du Canada et de l'Amérique; Des Presses de P. Cérat, Montréal.
- Carrier, Louis, 1962, Catalogue du Musée du Château de Ramezay de Montréal; Société d'Archéologie et de Numismatique de Montréal.
- Globensky, Charles-Auguste-Maximilien, 1889a, La rébellion de 1837 à Saint-Eustache; Imprimerie A. Côté, Québec.
- idem 1889b, La harangue de Salaberry; Bull. Rech. Hist., vol. t, pp. 117-119.
- Globensky, Yvon, 1974, Quelques notes sur la famille Globensky; L'Ancêtre, vol. 1, no 4, pp. 97 à 103.
- Kos-Rabcervica-Zubkowski, Ludwick, 1960, The Polish Past in Canada; Victor Turek Edt., Etude no3; Polish Alliance Press Limited, Toronto, 1968.

- 1968, The Poles in Canada; Canada Ethnica VII, 1968. Alliance Press Limited, Ottawa et Montréal.
- La Minerve (Montréal), 23 juin 1866, vol. XXXVIII, no 239, p. 2
- La Miverve (Montréal), 20 décembre 1888.
- Prévost, Jacques, 1966, Les Globensky au Canada Français; MSGCF, XVIII, pp.. 156-161.